



ROSE-MARY VOIBLET

RECONVILIER

Plus de 200 automobilistes contrôlés positifs

La police a transmis la statistique des opérations menées sur le territoire communal en 2007. 3645 véhicules ont été contrôlés et 203 automobilistes ont été punis d'une amende d'ordre ou dénoncés au juge. Le radar a permis de sanctionner les chauffards sur les routes cantonales et à la Vie-des-Crêts, où la vitesse est limitée à 30 km/h. /c

MOUTIER

Juste un sursis pour la famille Assilek

Le comité de soutien qui a pris fait et cause pour une famille tchadienne prétendant avoir été victime de violences policières estime avoir obtenu une première victoire avec le permis F octroyé à ses protégés. Il affirme vouloir engager un bras de fer avec les autorités.

DOMINIQUE DUMAS

La tentative de renvoi de la famille Assilek, alors établie à Moutier, aurait mal tourné. Si l'on en croit les membres de cette famille, des brutalités auraient été commises par la police sans que rien justifie de tels agissements. Ahmat Assilek nie en effet s'en être pris aux policiers. Tout au plus admet-il avoir tenté de sortir d'un véhicule de police en marche. Certes, lorsque les agents pénètrent dans leur domicile prévôtois, il refuse de faire ses bagages. Le même homme prétend encore que sa femme, alors enceinte, est victime de saignements et que la police refuse de le conduire chez un médecin. Qu'y a-t-il de vrai dans cette histoire? Il faudra attendre pour le savoir. Comme l'avocat de la famille a déposé une plainte contre ces brutalités policières, la police refuse de s'exprimer et se contente d'affirmer que la tentative d'expulsion a été difficile mais qu'aucune violence n'a été commise. Il semblerait même qu'un médecin ait fait partie du groupe de personnes ayant convoyé



PERMIS F La famille Assilek a obtenu un permis F équivalent à une admission provisoire en Suisse.

(DOMINIQUE DUMAS)

les quatre membres de la famille.

A la suite du renvoi manqué du mois d'août, un comité se formait et convoquait la presse en novembre. A cette période, la famille se trouvait dans un appartement protégé de Bellelay. Depuis, la famille a obtenu un permis F, un permis renouvelable lui permettant de résider provisoirement en Suisse. Cette autorisation peut déboucher à terme sur une expulsion, l'octroi d'un permis d'établissement voire, dans certains cas, sur une naturalisation.

La plainte mentionnant des brutalités policières est traitée par les autorités d'instruction.

Tout ou presque semble donc imaginable.

On n'en est toutefois pas en core là. Aujourd'hui, le comité de soutien communique que la plainte déposée contre la police cantonale est en cours d'instruction. Le comité est prêt à se lancer dans une autre bataille. Il demande en effet que la famille puisse retourner vivre en appartement et ait la possibilité de s'établir à Bienne. Pour le comité de soutien en effet, la famille en a le droit même si elle dépend encore des services de l'asile. /DD

SAINT-IMIER

Splendeurs du baroque européen

Deux ensembles de haut niveau, Le Moment baroque et Opus_Chœur de Chambre, rassemblés sous la direction de Philippe Krüttli, offriront des œuvres choisies dans les répertoires baroques d'Allemagne et d'Italie, samedi 12 et dimanche 13 avril, en les collégiales de Saint-Imier et Saint-Ursanne. Des pièces vocales et instrumentales représentatives et souvent novatrices de Scheidt, Schein, Schütz, Gabrieli et Monteverdi sont inscrites au programme.

Créé à Delémont en 2003 sous l'impulsion de Facundo Agudin, Opus_CdC est constitué d'une majorité de jeunes chanteurs de toute la Suisse romande, ayant une base musicale solide. S'il compte une trentaine de chanteurs régu-



COLLÉGIALE Elle vivra samedi un Moment baroque.

(BLAISE DROZ)

liers, l'effectif et la composition du chœur varient selon les œuvres choisies. Opus_CdC s'est souvent associé à d'autres ensembles vocaux pour des œuvres nécessitant une grande

formation. Il a été dirigé par Facundo Agudin, Alexandre Siranossian, Philippe Krüttli et Thomas Roessner.

Le Moment baroque, formé de trois cornets, trois saque-

boutes, un violon et un orgue, restitue avec ses instruments originaux, toute la couleur, la dynamique et la vigueur de cette musique.

La rencontre de Philippe Krüttli, véritable référence de la musique baroque en Suisse, d'Opus_CdC exemplaire pour sa flexibilité et des musiciens du fameux Moment baroque de William Dongois promet un concert hors du commun. L'enthousiasme qui a présidé à la réalisation de ce projet en est garant. /c

Samedi 12 avril, à 20h30, Collégiale de Saint-Imier; réservation sur www.opuscddc.ch. Dimanche 13 avril, à 17h, Collégiale de Saint-Ursanne; réservation chez Fournier Musique à Delémont et sur www.amis-musique-orge.ch

MALLERAY

Accueil de la filière polymécanicien



EXPLICATIONS Les trois futurs apprentis, Lorik Morina, Malleray, Kevin Rais et Yan Fahrni, Court, attentifs aux explications dispensées par Didier Faller, un responsable de l'entreprise DC Swiss SA. (MARIETTE NIEDERHAUSER)

Les trois futurs apprentis, de la deuxième volée de la filière «polymécanicien» ont été reçus hier en fin d'après-midi, dans l'entreprise DC Swiss SA, à Malleray.

Ces trois apprentis, retenus sur une vingtaine de candidatures, accompagnés de leurs parents, qui commenceront leur formation en août 2008, ont été accueillis par Didier Faller, le responsable financier.

Quant à Nicolas Curty, le responsable de cette filière, il remercia l'entreprise DC SWISS SA de son accueil.

Après bientôt une année d'activité, le bilan est très satisfaisant. Nicolas Curty constate que cette filière de formation qui regroupe sept entreprises de l'agglomération (Chapié SA, DC Swiss SA, José Gerber SA, Sylvac SA, Affolter Technologies SA, Schaublin Machines SA, MW Programmation SA), fonctionne bien.

L'organisation est en place, les différentes personnes impliquées dans l'encadrement des apprentis réalisent un excellent travail. La communication entre entreprises est optimale, le financement assuré. Le projet a bien démarré, même si des potentiels d'amélioration existent toujours. Et pourtant, ce n'était pas gagné d'avance, car ce réseau de formation représente une petite

entreprise censée faire collaborer entre elles sept sociétés à la culture et aux activités différentes. Un très gros travail a été accompli dans une excellente atmosphère.

Dès août 2008, six apprentis seront formés dans le réseau. A terme, l'objectif étant d'en former 12 simultanément (trois par année d'apprentissage).

Nicolas Curty encouragea les trois futurs apprentis, qui franchissent une étape importante de leur vie, à s'engager avec sérieux et dynamisme dans leur apprentissage, car dit-il «l'opportunité vous sera offerte d'acquérir un savoir-faire pointu et vaste, au contact de professionnels confirmés. Un savoir-faire développé durant des dizaines d'années dans nos entreprises».

Et l'orateur d'ajouter: «les exigences de la filière sont élevées tant sur le plan pratique que scolaire. Il y aura des moments difficiles, mais beaucoup d'autres intéressants et passionnants. Sachez en profiter au maximum. N'oubliez pas qu'une bonne formation de base est un solide bagage pour la suite de votre vie personnelle et professionnelle.

Une visite de l'entreprise DC Swiss SA, suivie d'un apéritif mit un terme à cette rencontre. / mn

RECONVILIER

Les crottes, ça suffit!

Le village souffre, à l'image de certaines grandes villes, de la négligence de certains propriétaires de chiens. Les chemins vicinaux nouvellement construits ou remis en état dans le cadre du remaniement parcellaire sont souvent fortement souillés par les déjections. Alors que la Municipalité a consenti des efforts importants pour doter d'installations de récupération de crottes tous les lieux propices aux promenades de santé de nos amis à quatre pattes, il faut bien admettre que leurs maîtres se montrent peu soucieux des désagréments causés par leurs animaux. Actuellement, pas un chemin n'est exempt de crottes, parfois même à quelques mètres des récipients dispensateurs de cornets destinés

à leur récupération quand lesdits cornets correctement utilisés ne sont pas simplement jetés dans les champs de part et d'autre des chemins. Cette situation dégradante pour la population du village ne peut plus être tolérée. Les autorités municipales en appellent au sens civique des détenteurs d'animaux pour que ceux-ci contribuent à la salubrité et à l'esthétisme des rues et des chemins de randonnée, en recueillant les déjections de leurs animaux et utilisant les installations appropriées.

Si le présent appel ne devait pas susciter d'amélioration de la situation, l'exécutif sera contraint de prendre des mesures plus incisives pour rappeler les détenteurs d'animaux à plus de respect envers autrui. /c